

Réaliser nos objectifs :

Formation d'animateurs volontaires ;
Recherche d'éducateurs spécialisés intéressés par l'astronomie ;
Démonstration à l'URSA (Union Romande des Sociétés d'Astronomie).

Financement :

L'ASTRAC a déjà réuni près de la moitié des CHF 8'000 nécessaires à l'acquisition du Handiscope grâce au soutien **de la Ville de Morges, de la Banque Cantonale Vaudoise, des communes de Vuflens-le-Château et Saint-Prex, de la Romande Energie.**

Souhaitez-vous compter parmi les donateurs du premier Handiscope en Suisse ?

Les dons peuvent être versés auprès de la BCV, Morges :	
Bénéficiaire :	ASTRAC, c/o Sabine André, rue des Cordeires 18a, 1124 Gollion
Compte «Projet»	IBAN : CH12 00767 000L 5077 2643

M E R C I

Les personnes physiques subventionnaires du Handiscope pour un montant de CHF 500 ou plus bénéficieront de 1 séance astronomique privée à l'observatoire de Morges pour 20 personnes.

Aspects réglementaires :

Les fonds sont consignés sur un compte ouvert auprès de la BCV au nom de l'ASTRAC avec signature collective à deux ;
En cas de non aboutissement du projet, les dons de plus de CHF 500 seront remboursés aux donateurs, les montants restants seront versés à une œuvre caritative ;
Le Handiscope sera propriété de l'ASTRAC. En cas de dissolution de l'ASTRAC, le Handiscope sera donné à un autre club d'astronomie du canton de Vaud.

Renseignements :

Un dossier complet peut être obtenu sur demande auprès de l'ASTRAC : info@astrac.ch
ou 079 658 98 59



Le premier HANDISCOPE en Suisse

Un unique instrument astronomique dédié aux personnes à mobilité réduite et vieillissantes



Une personne à mobilité réduite n'a pas la possibilité d'observer aussi facilement qu'une personne valide :



Depuis plus de 10 ans, les animateurs bénévoles de l'ASTRAC accueillent régulièrement à l'observatoire le public, les écoles et les étudiants de la région.

Aujourd'hui l'ASTRAC souhaite offrir à tous la possibilité d'observer le ciel en direct en faisant l'acquisition d'un Handiscope, télescope qui permet l'observation en position assise.

Le gymnase de Morges est entièrement équipé pour permettre l'accès à des personnes handicapées (parking, ascenseur, WC aménagés, salle intérieure, terrasse), c'est une grande chance.

Grâce au Handiscope, les soirées d'observation publiques à Morges pourront accueillir les personnes à mobilité réduite. Nos soirées seront les premières en Suisse à pouvoir bénéficier du label



Le Handiscope a été développé conjointement par la société française «Axis Instruments» et l'association française «Des étoiles pour tous».

Le Handiscope a été vu et testé par des membres de l'ASTRAC en 2014 à Paris et en 2015 à St-Sulpice.



Caractéristiques :

- Télescope Newton de 150 mm de diamètre
- Chercheur de 8x50 coudé – plus facile pour le réglage initial
- Monture altazimutale – facile à mettre en place
- Porte-oculaire rallongé – permet l'observation en position assise
- Télécommande GotoNova – toutes les commandes dans la main
- Colonne réglable en hauteur, l'oculaire reste à la hauteur de la personne assise
- Pieds compacts – libère l'accès pour des chaises roulantes
- Transportable dans 2 sacs et 1 valise

Témoignages et soutien :

Patrick Delacrétaz, membre de Sport Handicap Monthey et du Club en Fauteuil Roulant du Valais Romand : *« Ici, tout est aisé et simple d'accès, même avec une chaise électrique. Un télescope adapté serait très bien accueilli et permettra d'enrichir nos possibilités d'activités. Je me réjouis de pouvoir organiser des soirées astronomiques avec mes clubs. »*

Le projet Handiscope est également encouragé par l'**AVACAH** (association vaudoise pour la construction adaptée aux personnes handicapées). *« Il est rare que toutes les conditions soient si parfaitement réunies pour l'accueil des personnes en situation de handicap ».*

